




SERVICES MUNICIPAUX

État civil Réglementation – Unité Réglementation

 [Quai Lamartine](#)
71018 Mâcon (<https://www.google.com/maps/?q=Quai+Lamartine+71018+Mâcon>)

 [0385397162](tel:0385397162)

 [Courriel](#)

-  Tenue des listes électorales et organisation des élections politiques et prud'homales ; élaboration des listes préparatoires au jury d'assises ; prise des arrêtés municipaux relatifs aux pouvoirs de police du Maire ; gestion des demandes de carte nationale d'identité (CNI) et de passeport biométrique ; recensement citoyen des garçons et filles de 16 ans ; délivrance d'autorisations, attestations et certificats divers ; recensement de la population ; gestion des débits de boissons.
-  Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h et le samedi de 9h00 à 12h00.



HÔTEL DE VILLE DE MÂCON

Adresse postale :
Quai Lamartine 71018 CEDEX Mâcon.

Entrée du public :
Place Saint-Pierre.


L'accueil de l'Hôtel de Ville est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et

<https://www.macon.fr/information-transversale/annuaire-des-services/elections-et-reglementation-292>

le samedi de 9h00 à 12h00.

Le service État civil Réglementation est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h et le samedi de 9h00 à 12h00.

Pour connaître les horaires d'ouverture des autres services municipaux, consultez la page dédiée.

 03 85 39 71 00

Allô Mairie : 0800 337 273

**ESPACE
PRESSE**